Envoyé en préfecture le 21/06/2025 Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le

ID: 056-215600602-20250612-2025061204-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Séance du jeudi 12 juin 2025

COMMUNE DE LES FOUGERETS

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 12 juin à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHESNAIS Yannick.

Date de convocation du Conseil Municipal le 7 juin 2025.

Nombre de Conseillers

Absentes excusées: Elise REGENT, Karine LORGEOUX

En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 14

<u>Pouvoirs</u>: Karine LORGEOUX donne pouvoir à Lionel de BOUVIER

<u>Secrétaire de séance</u> : Gwénolé DANILO – LE FORMAL a été élue secrétaire de séance.

2025-06-12-04 Approbation règlement intérieur du cimetière

Considérant qu'il y a lieu de créer un règlement général du cimetière adapté à la règlementation et de se mettre en conformité avec les décisions municipales pour assurer la sécurité, la tranquillité publique, le déroulement des funérailles dans les meilleures conditions d'ordre et de décence dans l'enceinte du cimetière,

Monsieur le Maire propose d'examiner le règlement municipal du cimetière préparé par le groupe de travail Cimetière.

Le Maire de LES FOUGERÊTS sera chargé de l'exécution du présent règlement qui sera affiché sur le panneau d'affichage du cimetière et tenu à la disposition des administrés à la mairie.

Après avoir pris connaissance du projet de règlement municipal du cimetière et après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal :

- Décide d'approuver le règlement joint à cette délibération ;

- Autorise M le Maire à prendre toutes les dispositions pour la mise en place de celui-ci.

Ainsi fait et délibéré à Les Fougerêts, les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire, Yannick CHESNAIS La secrétaire de séance, Gwénolé DANILO – LE FORMAL